

Le Conseil d'administration de Radio France approuve les comptes et salue le bilan 2016 de l'entreprise

Le Conseil d'administration de Radio France réuni le 21 avril a salué les résultats et réalisations des antennes et des formations musicales en 2016

Réuni sous la présidence de Mathieu Gallet, le Conseil d'administration de Radio France a approuvé le rapport d'exécution du Contrat d'objectifs et de moyens (COM) de Radio France et ses comptes 2016.

Le bilan de Radio France pour 2016 traduit ses succès dans les domaines radiophoniques, numériques et musicaux et conforte sa position de média de service public de référence, au rendez-vous des usages et de la création.

Des indicateurs en forte progression et des projets remarquables

Radio France poursuit en 2016 le développement de ses projets de modernisation. Fort d'une offre radiophonique dont la qualité et la richesse sont reconnues, Radio France conforte sa stratégie éditoriale et réalise des performances d'audience avec une audience cumulée de 25,9% sur l'année.

Les activités numériques continuent de se déployer avec notamment le lancement des webradios de Fip et de France Musique, la refonte de l'ensemble des sites des antennes, et la création des applications mobiles Fip et franceinfo. Elles permettent d'enregistrer des résultats en forte progression (+80% des écoutes à la demande).

L'année 2016 est aussi marquée pour Radio France par le lancement de la nouvelle offre globale d'information en continu franceinfo, en partenariat avec France Télévisions, l'Ina et France Médias Monde, qui affirme le rôle du service public pour une information indépendante, pluraliste et de référence pour tous.

Radio France affirme également en 2016 son rôle d'acteur majeur de la musique et de la culture grâce à une programmation unique combinant l'offre de ses formations musicales, l'organisation d'événements exceptionnels, et des émissions et concerts en public. La fréquentation de ses grandes salles est en nette hausse (près de 260 000 personnes accueillies à la Maison de la radio en 2016 contre 192 000 en 2015).

L'ensemble de ces réalisations permet de faire progresser tous les indicateurs de l'entreprise, de même que ceux relatifs à la diversité de l'offre musicale et culturelle et le soutien à la création.

Le Conseil a salué l'engagement des collaborateurs de Radio France qui a permis d'atteindre ces résultats, ainsi que les développements réalisés en 2016, alors même que Radio France poursuit ses efforts financiers dans le respect des engagements pris dans le COM.

Un résultat meilleur que prévu en ligne avec la trajectoire de retour à l'équilibre en 2018

Le chiffre d'affaires de Radio France s'établit à **652,8 M€**, en progression de 2,2% par rapport à 2015 (638,8 M€).

Le résultat net fait apparaître un déficit de **10,6 M€**, meilleur que celui prévu dans le COM (-16,6 M€) et que celui de l'année 2015 (-13,9 M€). La réduction du déficit résulte d'une gestion rigoureuse des charges et d'une amélioration des recettes commerciales de l'entreprise.

L'augmentation de la fréquentation des concerts entraîne en effet une hausse des recettes de billetterie (qui s'établissent à 3,0 M€). L'ouverture du Cahier des missions et des charges en avril 2016 permet par ailleurs de diversifier les annonceurs et de sécuriser le niveau des ressources publicitaires de Radio France qui s'élèvent à 41,1 M€, conformément à la trajectoire du COM.

L'augmentation du chiffre d'affaires s'accompagne d'une maîtrise des charges grâce à la mise en œuvre d'une politique rigoureuse de consommation, d'économies sur la diffusion, de renégociations des contrats fournisseurs ayant permis de générer près de 9,7 M€ d'économies. Pour répondre aux objectifs fixés dans le COM, Radio France poursuit également en 2016 ses efforts d'économies sur la masse salariale par le non-remplacement des départs naturels.

Au total, le résultat d'exploitation s'améliore de 0,3 M€ par rapport à 2015 et de 3,3 M€ par rapport aux objectifs.

L'année 2016 a également été marquée par la finalisation de la négociation sur le Nouvel accord d'entreprise qui a permis d'aboutir à une signature le 31 mars 2017, que le Conseil d'administration a saluée, ainsi que l'implication de la direction et des organisations syndicales.

Les investissements réalisés par Radio France en 2016 s'élèvent à 60,1 M€ (contre 58,3 M€ en 2015). Le maintien d'une politique d'investissements active permet à l'entreprise d'accompagner le développement du numérique (au global, Radio France consacre 8,3 M€ au développement numérique), la modernisation de ses infrastructures radiophoniques et informatiques, ainsi que la modernisation des installations du réseau France Bleu, ce pour un montant global investi de 25,4 M€.

Le programme de réhabilitation de la Maison de la radio se poursuit avec l'achèvement à la fin de l'année 2016 d'un espace rénové de 12 000 mètres carrés.

La trésorerie s'établit à la clôture à +0,8 M€, en amélioration par rapport à 2015 compte tenu de l'augmentation de capital souscrite par l'Etat à la fin de l'année 2016, d'une gestion optimisée des comptes et de décalages de décaissements liés au chantier de réhabilitation.

Contacts presse Radio France :

Gaël Hamayon – 01 56 40 21 41 / 06 84 10 49 91 – gael.hamayon@radiofrance.com
Marine Billoir – 01 56 40 16 15 / 06 28 66 78 28 – marine.billoir@radiofrance.com